

# « LE MILIEU RÉGÉNÈRE LES FONCTIONS VITALES DE L'HUMAIN »

Les gardiens  
du sanctuaire

2



**CYNTHIA  
FLEURY**

Philosophe et psychanalyste, elle est professeure au Conservatoire national des arts et métiers et dirige la chaire de philosophie du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences. Spécialiste des questions politiques et éthiques, elle a notamment signé *Le Soin est un humanisme* (Tracts, Gallimard, 2019) et *Ci-gît l'amer* (Gallimard, 2020). Elle a co-écrit cette année avec Antoine Fenoglio la *Charte du Verstohlen* (Tracts, Gallimard).

## Qu'est-ce que le « Verstohlen » ?

**CYNTHIA FLEURY :** Le *Verstohlen* définit une manière d'habiter le monde. Il signifie « furtivement » en allemand. La notion de furtivité nous a paru intéressante, parce qu'elle était au carrefour de deux grandes problématiques : la sobriété et la liberté. Est furtif ce qui ne produit pas d'externalités négatives, pour reprendre une notion classique dans le domaine de la justice et de l'éthique environnementales. Les techniques furtives sont donc des modes de production et de consommation qui pèsent peu sur les ressources naturelles et qui préservent notre habitat. La furtivité est aussi une notion présente chez l'écrivain Alain Damasio : selon lui, les « furtifs » sont ceux qui échappent au contrôle et qui investissent avec agilité des angles morts. En adoptant la forme de la charte et en faisant écho aux grands manifestes du XX<sup>e</sup> siècle qui ont encadré nos façons de vivre et d'habiter, comme celui du Bauhaus en 1919, nous voulions donner un élan à la reconfiguration de nos usages et de nos imaginaires.

## À qui la charte est-elle destinée ?

L'objet de la charte n'est pas de privilégier un acteur ou une temporalité. Au contraire, il s'agit d'avoir un organe commun, dont chacun puisse se saisir. Que celui qui veut agir *via* une transformation individuelle puisse y trouver une ressource autant que celui qui veut agir au niveau des politiques publiques. Il s'agit d'avoir une base pour répertorier les actions qui rendent le monde plus « habitable » et d'enregistrer des retours d'expérience.

## Qu'est-ce qu'un lieu habitable ?

Heidegger en donne une définition dans sa fameuse conférence « Bâtir habiter penser » de 1951. Il note qu'« être homme veut dire : être sur la terre comme mortel, c'est-à-dire habiter ». Étymologiquement, bâtir signifie demeurer ou séjourner. Mais, selon Heidegger, nous en avons oublié la signification. Il regrette que nous ayons perdu « cette culture patrimoniale, cette sensibilité patrimoniale ». Nous disons à notre tour qu'on ne peut devenir qu'en demeurant.

## Quel patrimoine faut-il protéger ?

La possibilité d'accéder à la beauté d'un paysage urbain ou rural, et la reconnexion au vivant. En 1949, Aldo Leopold, dans son *Almanach d'un comté des sables*, définit l'éthique de la terre comme une compréhension extensive de la communauté politique, qu'il élargit « de manière à y inclure le sol, l'eau, les plantes et les animaux, ou collectivement, la terre ». Le milieu vient tous les jours régénérer les fonctions vitales de l'humain, il restaure la psyché humaine. Or ce milieu est confisqué par la privatisation économique : l'accès à l'horizon est réservé aux plus riches, le silence aux espaces de luxe. Ce sont pourtant des biens publics non exclusifs et non rivaux – ce n'est pas parce que l'horizon est partagé qu'il s'appauvrit –, ainsi que des facteurs de pacification et de santé mentale. La charte entend protéger ce lien aux éléments vitaux. Cultiver une sensibilité esthétique produit aussi des rapports éthiques. Le philosophe Paul Audi parle même d'une « esth/éthique ».

## Comment la notion du « soin », dont vous êtes l'une des théoriciennes, s'articule-t-elle à celle du climat ?

Nous avons coutume de dire qu'il n'y a pas de soin du climat sans climat de soin. Évoquer le « climat du soin » est une façon de résumer





la démarche du *Verstohlen*. On multiplie quantité d'expérimentations qui prennent le vulnérable comme point d'appui, comme point-de-butée, dirait Lacan. Nous parlons de « lieu-de-butée », des lieux qui nous font envisager le réel autrement, qui font paradigme, qui nous font « atterrir » – comme Bruno Latour peut l'écrire.

#### Comment faire concrètement ?

En étant pragmatique et en favorisant l'expérience. Le « permis de faire », initié par l'architecte Patrick Bouchain, est par exemple

la « preuve par 7 ». C'est une démarche expérimentale d'urbanisme qui prend en compte sept échelles, qu'elle met en relation: le village, le bourg, la ville moyenne, les territoires métropolitains, la métropole, l'équipement structurant et le territoire d'outre-mer. Cette méthodologie dessine des manières de construire collectivement, en partant du terrain plutôt que des administrations et, surtout, en n'utilisant pas la massification pour faire du « passage à l'échelle ». Nous vivons dans un monde hyper-fragmenté, où les individus revendiquent leur singularité, leur capacité

dans la Charte: l'importance accordée au soin aux morts, au silence, à la vue... Il sera inauguré en avril 2023. Tout l'enjeu est de le modéliser pour le rendre transposable ailleurs. Nous avons également imaginé une carte des « hotspots de la vulnérabilité », sur le modèle des « hotspots de la biodiversité » de l'ONU: des lieux dans le monde qu'il faut protéger, vulnérables en termes environnemental mais aussi démocratique, socio-économique et politique... On aimerait notamment aller travailler sur une mine de terre rare pour la réhabiliter. Des écoles, des directeurs de prison ou d'hôpitaux nous sollicitent aussi. On peut enfin penser à l'Hôtel Pasteur à Rennes, qui était un bâtiment en déliquescence et qui a bénéficié de la méthode de la « preuve par 7 ». L'endroit est désormais un lieu de vie, de travail, d'enseignement pour les petits... La commanderie de Lavaufranche, chez Antoine Fenoglio et Frédéric Lecourt, dans la Creuse, où l'on tient ses séminaires doctoraux, fonctionne déjà sur ce modèle d'hospitalité.

#### Que répondez-vous à ceux qui disent que le changement de mentalités est utile mais sans commune mesure avec l'urgence de l'enjeu climatique, à court terme ?

Il y a les projets locaux, court-termistes et efficaces – comme le fait de transformer un bâti. Ce n'est pas antinomique avec une transformation plus profonde des mentalités. Ensuite, tout ne peut pas passer uniquement par l'administration, la politique publique, l'économie et la loi. Nous avons privilégié un outil plastique, dont le résultat est à la fois de court et de long terme, puisqu'il parie effectivement sur une transformation culturelle. Mais il est aussi question de jeux de pouvoir. Ce sont moins des démarches radicales que de l'entrisme permanent, auprès des institutions, voire des grands groupes. J'aimerais beaucoup travailler avec la Charte Habitat de l'ONU, mais pourquoi pas aussi aller voir des industriels comme Bouygues ou Vinci, pour leur soumettre des projets... en veillant au risque de l'instrumentalisation, toujours réel, mais potentiellement réciproque. Bien sûr, il faut éviter le « *Verstohlen washing* ».

## « On ne peut devenir qu'en demeurant »

inscrit depuis 2016 dans l'article 88 de la loi relative à « la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine », qui définit le droit à l'expérimentation des usagers d'un lieu. Les habitants peuvent inventer des normes de vie, qu'il s'agit ensuite d'évaluer et de valider ou non. C'est un dépassement de la normativité rigide des institutions. Ces outils existent mais sont utilisés de manière trop isolée, alors qu'ils changent la vie des personnes concernées. L'architecte a aussi initié une méthode:

d'initiative, où le niveau de démocratie participative est plus élevé et la société civile plus structurée qu'autrefois. Prenons-le en compte.

#### Peut-on donner des exemples de l'application de la Charte ?

Avec le designer Antoine Fenoglio, nous avons été sollicités pour imaginer un « jardin du *Verstohlen* » à Chaumont-sur-Loire, où seront concrétisés les dix points défendus

#### Le rapport heideggerien à cette manière plus « authentique » d'habiter le monde induit-il une défiance par rapport à la technique ?

Chez Heidegger, clairement, mais ici pas nécessairement. Je suis technophile au sens de Simondon, qui faisait de la technique une expression de la culture humaine et un prolongement du grand geste d'*Homo faber*. C'est-à-dire que je refuse à la fois l'antitechnicisme et le « *technicisme intempérant* ». **D**